

SOLUTIONS D'ASSURANCE SUR MESURE POUR LES MEMBRES DE L'ACCP

Assurance responsabilité professionnelle

L'assurance responsabilité civile professionnelle vous protège contre la responsabilité ou les allégations de responsabilité pour les blessures ou les dommages qui résultant d'un acte de négligence, d'une erreur, d'une omission ou d'une négligence, d'une erreur, d'une omission ou d'une faute professionnelle survenue dans l'exercice de votre profession en tant que conseiller, conseiller thérapeute ou psychothérapeute, ou si une plainte est déposée contre vous auprès de l'organisme de réglementation de votre province.

L'assurance est offerte aux membres de l'ACCP qui font partie de l'une des catégories suivantes :

- Conseiller canadien certifié (CCC)
- Membre dans une province où la profession est réglementée
- A fait une demande du titre CCC/CCC-Q
- Étudiant

Points saillants de la couverture d'assurance responsabilité professionnelle 2026-2027 :

Limite de responsabilité	Jusqu'à 5 000 000 \$ par réclamation / par agrégat
Frais juridiques disciplinaires (NOUVEAU: y compris les dépenses accordées et les tribunaux des droits de la personne)	150 000 \$
Frais de défense pénale remboursement (hors abus)	250 000 \$
Remboursement des frais de défense en cas d'abus	250 000 \$
Fonds de thérapie et de conseil	25 000 \$ par réclamation / 50 000 \$ par agrégat
Période de déclaration prolongée	7 ans inclus
Territoire de couverture	Canada; réclamations présentées au Canada ou aux États-Unis
Territoire où les services de counseling en ligne sont fournis	Monde entier; réclamations présentées et défendues au Canada

Comment signaler une réclamation

En cas de sinistre susceptible de donner lieu à une réclamation au titre de la présente assurance, il faut en aviser immédiatement l'assureur. Vous devez veiller à ce que l'assureur soit avisé dès que possible de tout préjudice, acte, erreur ou omission, ou de tout sinistre ou infraction pouvant donner lieu à une réclamation. Veuillez-vous assurer de documenter officiellement l'incident, en incluant les informations sur les personnes impliquées.

Lors de la déclaration, veuillez fournir :

- Votre certificat d'assurance
- La déclaration de sinistre, la déclaration, la requête, la lettre de plainte de l'ordre ou toute autre procédure judiciaire, s'il y a lieu
- Autres documents pertinents

Pour déclarer un sinistre, veuillez contacter Berkley Canada à bmsberkleyclaims@ipgclaims.com.

Options de couverture supplémentaires :



Assurance responsabilité civile générale

L'assurance responsabilité civile générale vous protège contre les réclamations découlant de blessures ou de dommages matériels que vous (ou votre entreprise) pourriez avoir causés à une autre personne en raison de vos activités ou de situations existantes dans vos locaux et qui ne sont pas liées à la prestation de vos services professionnels. Par exemple, un client pourrait glisser et tomber sur un sol mouillé et se blesser, ou vous pourriez accidentellement causer des dommages matériels lors d'une visite à domicile.

L'assurance responsabilité civile générale individuelle est recommandée aux entrepreneurs indépendants ou aux propriétaires d'entreprise qui ne comptent pas d'autres professionnels offrant des services en leur nom. **L'assurance responsabilité civile générale pour entreprises** est recommandée aux propriétaires d'entreprise qui comptent d'autres professionnels offrant des services en leur nom.



Contenus, revenus d'entreprise et criminalité

Pour les professionnels qui exploitent un cabinet privé et louent ou possèdent un espace dont ils doivent assurer le contenu.



Les contenus couvrent les éléments habituels d'un bureau, y compris les bureaux, les chaises, les classeurs et les ordinateurs, ainsi que tout équipement, stock et les améliorations dont vous êtes responsable.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE

Veuillez visiter le site www.ccpa.bmsgroup.com ou contacter BMS.

BMS Canada Services de Risques Ltée (BMS)

☎ 1-844-506-3981
✉ ccpa.insurance@bmsgroup.com
🌐 www.ccpa.bmsgroup.com

Plus d'informations

Cette brochure est un résumé de la couverture et n'est fournie qu'à titre d'information. Les conditions complètes de la police, y compris toutes les exclusions et limitations, sont décrites dans le libellé de la police, dont une copie peut être obtenue auprès de BMS.

bms.

SOLUTIONS D'ASSURANCE SUR MESURE POUR LES MEMBRES DE L'ACCP



L'assurance perte de revenus couvre la perte de revenus résultant d'une perte physique directe ou d'un dommage physique direct aux locaux causé par un risque assuré (par exemple, un incendie).



La garantie contre la criminalité protège contre les pertes financières dues à la malhonnêteté, à la fraude ou au vol d'argent, de titres ou d'autres biens appartenant au bureau ou à l'entreprise.



Assurance responsabilité professionnelle des entreprises

En cas de réclamation, le professionnel traitant et l'entreprise sont susceptibles d'être cités dans une déclaration ou un procès. Cette assurance étend votre assurance responsabilité professionnelle individuelle afin de protéger votre entreprise et ses actifs dans de telles circonstances. Les propriétaires d'entreprise devraient envisager de souscrire cette assurance si d'autres professionnels travaillent pour ou pour le compte de leur entreprise et/ou facturent leurs services sous le nom de leur entreprise. Cette garantie est également recommandée aux personnes qui fournissent des services sous leur nom commercial.



Frais juridiques pour les audits d'assurance

Les polices d'assurance responsabilité professionnelle standard n'incluent généralement pas de couverture pour les coûts associés aux audits ou aux enquêtes d'assurance. Cette assurance couvre les frais juridiques liés à la nécessité de répondre à une enquête, une demande de renseignements ou un audit de la part d'une compagnie d'assurance ou d'un fournisseur de prestations.



Cybersécurité et l'atteinte à la vie privée

Cette police vous aide à mieux gérer le risque lié à la détention de quantités de plus en plus importantes de données personnelles identifiables de patients, des employés et d'autres personnes, et à atténuer l'atteinte à la réputation résultant d'une violation de la sécurité des données.



Cyberprotection personnelle et familiale

Cette couverture contre l'usurpation d'identité, la cybercriminalité et les menaces en ligne comprend une assistance experte en matière de récupération et des services proactifs tels que la surveillance du Web caché, la vérification des réseaux sociaux et des conseils personnalisés en matière de sécurité numérique.



Assurance responsabilité des pratiques d'emploi

Cette assurance protège votre entreprise et votre personnel contre les réclamations à l'encontre des employés, des sous-traitants, des bénévoles ou des étudiants, y compris les licenciements abusifs, la discrimination, le harcèlement et d'autres allégations liées à l'emploi.



Forfait de services juridiques

Cet ensemble comprend l'accès à une ligne d'assistance juridique spécialisée pour les questions personnelles et professionnelles, ainsi que des modèles de documents, l'aide d'avocats et d'experts en ressources humaines, en vol d'identité et en soutien émotionnel.



Assurance frais juridiques des particuliers et des entreprises

Une police d'assurance « **Solutions juridiques personnelles** » vous aide à défendre ou à faire valoir vos droits en toute confiance, tout en protégeant les finances de votre famille. Une police d'assurance « **Solutions juridiques pour entreprises** » protège votre entreprise, vous permettant d'économiser du temps et de l'argent tout en gérant les risques juridiques.



Assurance accident 24 heures sur 24

Cette couverture prévoit le versement d'une somme forfaitaire en cas de perte ou de décès à la suite d'un accident, et lorsque l'incapacité entraîne une invalidité totale permanente à la suite d'une blessure accidentelle.



Assurance maladies graves

Cette assurance permet de couvrir les frais liés à une maladie grave tels qu'un cancer, une crise cardiaque ou un accident vasculaire cérébral. Elle prévoit le versement d'une somme forfaitaire non imposable qui vous permet de vous concentrer sur votre santé et votre bien-être sans vous soucier des contraintes financières.



NOUVEAU! Assurance médicale d'urgence en voyage

Des frais imprévus, tels que ceux liés à l'ambulance, aux soins médicaux, à la convalescence à l'hôpital et aux soins dentaires accidentels, peuvent survenir si vous êtes victime d'une maladie soudaine et imprévue ou d'une blessure accidentelle pendant un voyage. Ayez l'esprit tranquille en sachant que vos frais médicaux d'urgence imprévus seront pris en charge.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE

Veuillez visiter le site www.ccpa.bmsgroup.com ou contacter BMS.

BMS Canada Services de Risques Ltée (BMS)

1-844-506-3981
ccpa.insurance@bmsgroup.com
www.ccpa.bmsgroup.com

Plus d'informations

Cette brochure est un résumé de la couverture et n'est fournie qu'à titre d'information. Les conditions complètes de la police, y compris toutes les exclusions et limitations, sont décrites dans le libellé de la police, dont une copie peut être obtenue auprès de BMS.

bms.